

# La ville d'Ecully

## Nouveau gymnase et centre de loisirs

Le 28 février 2018 est posée la première pierre d'un projet ambitieux et structurant : le nouveau gymnase-centre de loisirs. Ces équipements accueillis au sein d'un même bâtiment s'accompagneront d'un embellissement paysager de tout le site sportif, soit une zone de 11 hectares.

Le bâtiment est aujourd'hui fin prêt pour accueillir les sportifs, scolaires et les enfants du Centre de loisirs. Il a été inauguré le 4 septembre 2019.

Le bâtiment, pensé par le cabinet d'architectes Chabanne & Partenaires comprend : un gymnase, des espaces mutualisés pour les clubs, des lieux de convivialité pour les usagers et leur famille ainsi qu'un centre de loisirs. L'entrée se fait par un vaste hall, donnant accès au gymnase à droite et au centre de loisirs à gauche. Ce patio sera également une zone de convivialité pour les sportifs et leurs familles. L'ensemble du bâtiment de 3 500m<sup>2</sup> a été pensé en architecture bioclimatique pour être le moins énergivore possible. Il répond également aux dernières normes d'accessibilité.

Le coût de l'opération est estimé à 7,4 millions d'euros. La ville bénéficiera d'une subvention de 970 000 euros de la Région Auvergne – Rhône-Alpes.





*Pose de la première pierre par le maire entouré de ses élus, le 28 février 2018.*

## La métamorphose s'achève

Début octobre 2018, la structure du Gymnase et du Centre de loisirs est achevée. L'impressionnant bâtiment prend forme, les vitres commencent à être posées.



*La silhouette impressionnante du bâtiment se dresse au fond du terrain de football.*





*Début juillet 2019, les travaux de la salle omnisports se terminent..*



Le Centre sportif et de loisirs est opérationnel début septembre.

*Le 4 septembre, ouverture du Centre de Loisirs qui accueille plus d'une centaine d'enfants de 3 à 14 ans dans trois salles d'activités lumineuses, ouvrant sur un parc qui sera prochainement planté d'une vingtaine d'arbres*





## Un 3<sup>e</sup> Relais Assistants maternels

Hors période des accueils de loisirs, les locaux sont occupés par un nouveau Relais Assistants maternels. Cette nouvelle structure permet de répartir désormais les nombreux assistants maternels de la commune sur 3 lieux et augmenter ainsi les temps collectifs pour les enfants gardés à domicile ainsi que les échanges entre ces professionnels. Le RAM des Cerisiers dispose de la grande salle d'activité du Centre de loisirs, du jardin, ainsi que d'un dortoir et de sanitaires adaptés aux tout-petits.





## Aménagements extérieurs

De l'autre côté de la rue Jean Rigaud, la démolition du COSEC démarre fin 2018. Elle va permettre la réalisation de places de stationnement et de circulations mode doux.





*Puis rapidement l'aménagement des parcs de stationnement paysagers se dessinent...*



*Les parkings paysagers se terminent au début de l'automne 2019...*





Une voie verte pour les modes actifs (piétons, cyclistes..) structure le site, permettant de relier l'école des Cerisiers, le Centre Sportif et de Loisirs, les terrains de rugby, le city stade et rejoindre le chemin Chirpaz au bout de la rue des Gantries.



## Deux nouveaux terrains pour les sportifs

### Un terrain de rugby synthétique

Un terrain de rugby synthétique a été réalisé pendant l'été 2019 et inauguré dimanche 15 septembre. Situé à côté du terrain d'honneur, ce nouvel équipement va permettre à l'ARCOL, qui accueille plus de 400 adhérents dont une importante école de rugby de plus de 200 enfants, de s'entraîner dans de bonnes conditions quelle que soit la saison.



## Un city stade en libre accès



Un terrain multisports en libre accès, sécurisé par une enceinte a été créé entre la zone de parkings et les terrains de rugby. On y trouve des buts qui peuvent servir pour le football, le hand, le rugby, des

panneaux de basket, comme des poteaux pour installer un filet et jouer au volley ou au badminton...

En complément des équipements essentiellement ouverts aux clubs et aux scolaires, comme les gymnases, les dojos, les terrains de football et de rugby, ce terrain facile d'accès permet d'encourager la pratique du sport pour tous, de faire pratiquer entre amis à l'improviste, sans rendez-vous ni réservation, et sans avoir besoin d'appartenir à un club. L'occasion de toucher des publics très différents. La Ville compte sur le civisme des Écullois pour respecter le lieu et le partager pour que le plus grand nombre puisse en profiter, enfants, ados et familles.

Pour une utilisation optimale, il sera également ouvert ponctuellement aux clubs et associations.

## Extension et réaménagement de la Maison des Sport

La transformation de la Maison des Sports s'achève. Un nouveau module a été ajouté et va permettre la création d'un nouveau dojo de près de 200m<sup>2</sup> pour la pratique de nombreux arts martiaux et l'ajout de deux pistes d'escrime du côté de la salle d'armes.



*Un nouveau module de 200m<sup>2</sup> a été créé à la Maison des Sports. Il accueillera bientôt un nouveau dojo, dans le prolongement de l'actuel grand dojo.*





L'ancien petit dojo sera transformé en salle de convivialité pour les clubs et l'ensemble des vestiaires et sanitaires ont été transformés. Enfin l'accessibilité du bâtiment a été repensée avec une entrée sur le rond-point, et la rénovation des façades lui donne une seconde jeunesse. Les clubs pourront réinvestir les lieux d'ici la fin du mois de février.



*L'entrée de la Maison des Sports a été repensée pour être plus accessible, plus accueillante, et le COSEC a disparu, laissant la place à un vaste parking paysager.*

## Rénovation des équipements existants

Des travaux de rénovation et de sécurisation ont concerné également :

- **le gymnase des Cerisiers** (création d'un vestiaire supplémentaire, remplacement des sanitaires, peinture extérieure, intérieure...)





- les locaux du club de football (rénovation et mise aux normes des vestiaires, sanitaires et club house).





**MAIRIE D'ÉCULLY**  
1 place de la Libération  
CS 80212  
69134 écully Cedex  
HONNÊTE

**HORAIRES :**

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h

Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même  
horaires sauf lundi : journée continue  
de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.  
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout  
accepter

Personnaliser